

Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

PV DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU JEUDI 27 MAI 2026

Début de séance à 18h15

Membres présents :

- Mme. DUDON Karine, Présidente du Comité
- M. ARNASSALOM Uldriss, Secrétaire
- M. DE COTTE Philippe, Vice -Président
- M. BERTHOMIEU, Thierry Vice-Président
- M. RIVIERE Nicolas, Trésorier
- CHEFIARE Anthony
- M. GERMAIN Etienne
- M. MARCY Ulrich
- M. JAVARY Gérald
- M. PAYET Ulrich
- DELAUNAY Claude
- PAYET Daisy
- BOYER Christopher
- M. LAURET Daniel

Membre excusé :

- M. DERKASBARIAN Michel

ORDRE DU JOUR

- I. Approbation du p-v du CD du 19 mars 2026 et de l'AG du 21 mars 2026
- II. Commissions techniques :
 - a. Validation des derniers p-v
 - b. Point sur les déplacements par le chef de projet :
 - a. Championnat de France de l'Avenir sur Route
 - b. Trophée de France des Jeunes Vététistes (TFJV)
 - c. Trophée de France BMX (TFBMX)
- III. Point sur les différentes conventions en cours
 - a. Championnat de l'Océan Indien
 - b. Tours de l'île
 - c. Megavalanche
- IV. Subventions :
 - a. ANS : Dossiers clubs et CRCR (Commission régionale ANS)
 - b. DRAJES : Dossiers CRCR (Fonctionnement-Innovation, SRAV et Aide à l'emploi)
- V. Finances
 - a. Situation économique actuelle
- VI. Questions diverses

Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

1. Approbation du p-v du CD du 19 mars et de l'AG du 21 mars

- Après modification de quelques données chiffrées, le PV de l'Assemblée Générale est approuvé à l'UNANIMITE.
- Le Secrétaire Général s'excuse, sa charge de travail professionnelle ne lui a pas permis de finaliser la rédaction du PV du précédent Comité Directeur. Le PV sera soumis pour approbation lors du prochain Comité Directeur.

2. Commissions Techniques

a. BMX :

La Coupe départementale se déroulera en 6 manches (Nom à définir) d'août à décembre. Ces courses serviront de support à la composition des sélections pour le challenge européen et mondial en Belgique et France en 2027. Le règlement est en cours d'élaboration.

Le nouveau maire de LA POSSESSION, souhaite organiser « INDOOR BMX » à la POSSESSION.

b. ROUTE :

• Problème de chronométrie :

Problème récurrent de faisceau pour capter les coureurs aux arrivées, notamment lors d'arrivée au sprint où le résultat informatique est inversé par rapport au résultat physique/visuel/ réel. Les arbitres et organisateurs doivent faire face à des réclamations avec des vidéos à l'appui.

La CRCT propose de reprendre l'ancien système de boucle pour plus de précision.

REPOSE : Pour l'instant on est engagé pour une location annuelle de TRANSPONDEURS, système exploité par un prestataire. On doit réfléchir à une solution pérenne.

Parfois, malgré le reclassement fait par le jury, les classements initiaux ne sont pas corrigés.

• Déplacements :

- Championnat de France de l'Avenir sur route :

En Vendée du 14 au 19 juillet.

Déplacement du 8 au 21 : de U17H, U15/17 F, U19 H, U19 F, U23H

14 coureurs + 2 encadrants (Etienne GERMAIN, Jean FURCY + Delphine BINET sur place)

La participation est de 1 200€ de pour les coureurs qui partent de la Réunion (bon de continuité à déduire).

Pour ceux qui sont en métropole le montant est fixé en fonction des journées passées dans le logement de la sélection à savoir :

- MOUNIAMA Candice et Raphael participation de 405 €,
- HUET Mathéo participation de 350 €

Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

- Championnats de l'Océan Indien :
 - Prévu à l'origine en septembre. La Fédération Mauricienne a formulé le souhait d'une organisation en août pour le coupler avec le TOUR. A ce jour à part les COMORES, MAURICE et MADAGASCAR aucune autre fédération/comité n'a répondu quant à leur présence.
 - Maurice viendrait avec une équipe de jeunes.
 - Pour l'instant la ville de St Joseph est toujours intéressée pour organiser sur son territoire si c'est une épreuve INTERNATIONALE.
 - Budget prévisionnel à 8.500€.
 - Si le Championnat de l'Océan Indien ne peut se faire deux propositions sont faites :
- Proposition d'organiser une course avec les métropolitains + les Mauriciens le week-end d'avant le Tour.
- Deux autres journées comprenant un chrono par équipe et une course en ligne.

• TOURS CYCLISTES

- L'organisateur sera invité à la prochaine réunion de la commission afin de présenter les itinéraires, la sécurité prévue, les arbitres en date du 17/06/2026.
- La présidente fait le point sur le conventionnement avec AAS pour la co-organisation : par appel téléphonique, Michel BÉNARD président de ANIM'SERVICES a fait savoir qu'il ne signerait pas de convention avec le Comité. Cela implique que AAS portera seul l'organisation et la responsabilité du TOUR CYCLISTE. Une demande de réponse écrite a été formulée., sans réponse à ce jour.

DECISION :

Vu la non-réponse écrite d'AAS et de son représentant à la convention malgré plusieurs relances,

Vu l'information orale reçue par la présidente de l'intention de AAS de ne pas conventionner et de vouloir organiser seul l'événement,

Les membres du comité directeur à l'unanimité prennent la décision que le CRCR ne pourra coorganiser les TOURS CYCLISTES 2026.

AAS portera seul, l'organisation administrative, juridique et financière.

Le comité informera l'ensembles des institutions et partenaires.

c. PISTE :

- Réunion de la commission le 21/04/2026 :
- 3 manches se sont déjà déroulées
- LE CHAMPIONNAT REGIONAL a eu lieu sur 2 jours :
 - Jour 1 épreuves de vitesse :
 - Jour 2 endurance.
- La commission a fait les constats suivants :

Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

- Progression dans le corps arbitral.
- La commission remercie le VTTL et le Comité Régional pour avoir porté les organisations de ces journées de courses.
- Le Comité a acheté un kit médical pour le poste de secours. Ce kit médical pourra servir pour les autres journées de courses sur pistes ce qui pourrait engendrer une baisse des coûts pour les futures organisations.
- POINT NÉGATIF 01 : le montant des droits d'engagement voté en AG (08€), n'a pas été respecté sur les deux journées d'épreuve (10€ ont été demandés aux coureurs)
- POINT NÉGATIF 02 durant la 2ème journée : un incident est survenu avec le coureur Sébastien AUTALE :
 - *Lors de la course SCRATCH, le coureur est sorti de la piste sur décision arbitrale (2 tours de retard)*
 - *Sur TEMPO RACE, le coureur abandonne de lui-même en roulant sur la piste rouge.*
 - *Le coureur se présente néanmoins au départ de la COURSE AUX POINTS. Le corps arbitral fait connaître au coureur l'impossibilité pour lui de participer à cette épreuve et qu'il doit descendre de la piste afin que la course puisse être lancée. Le coureur s'emporte alors et s'en prend à l'ensemble du corps arbitral.*

Cet événement a engendré un retard de 45 minutes sur l'horaire initial, ce qui a eu pour effet la nécessité de faire appel au gardien pour allonger le temps d'éclairage.

Le jury a dû écourter sa réunion de fin de journée par manque d'éclairage.

La suite de la réunion s'est tenue le lendemain avec décision d'une amende de 100€ pour comportement injurieux, menace envers le corps arbitral. Cette amende a été notifiée par courrier au coureur, qui a fait appel de la décision. Une réponse est en cours d'élaboration.

Le président de la CR PISTE fait la remarque que les soucis de violences au sein de notre sport, aussi bien sur la piste que sur la route sont assez récurrents en ce moment. Une solution doit être trouvée pour un retour au calme lors des organisations futures.

- SAMEDIS PISTE : Le Comité Directeur valide le calendrier des regroupements des sélections.
- La CR PISTE voudrait mettre en place un TEST EVENT en juillet et/ou août pour permettre aux jeunes de faire des minimas.

d. VTT :

- Déplacement TFJV, à Guéret du 27 juillet au 09 août : 17 coureurs + 4 encadrants
 - Projet menée par David LEGROS.
 - Une participation maximale de 1.450 € sera demandée aux coureurs au départ de la Réunion (bon de continuité à déduire).
 - Une participation maximale de 850 € sera demandée aux coureurs déjà en métropole.

Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

- La CRVTT organisera un évènement de levée de fonds le dimanche 14 juin à MEGAKART à St-Louis (Biathlon kart/VTT). Cette date est en doublon avec le CHAMPIONNAT DE LA REUNION ROUTE, mais c'est la seule disponible au karting avant le départ de la sélection. La CRVTT s'excuse d'avance de ce « doublon » et travaillera à ce que cela ne se reproduise pas en cas de renouvellement de l'évènement.
- 8 stages de regroupement sont prévus avant le départ.
- Volonté de mise en place de formation arbitrage : un recensement des arbitres régionaux VTT sera fait, avant de prévoir une éventuelle nouvelle session de formation.

3. Point sur les différentes conventions

- TOUR= néant (CF point 2b)
- LABEL FFC VTT : En cours, quelques points de détails doivent être vérifiés par le Département et le comité
- MEGAVALANCHE : la convention 2025 devrait être modifiée. Contact doit être pris avec monsieur EDWARDS organisateur de l'épreuve

4. Subventions :

a. ANS : Dossiers clubs et CRCR (Commission régionale ANS)

La commission régionale s'est déroulée le 18/05/2026, l'ensemble des dossiers clubs ont été validés et transmis.

b. DRAJES : Dossiers CRCR (Fonctionnement-Innovation, SRAV et Aide à l'emploi)

Des demandes de subventions pour le SRAV et l'emploi de l'entraîneur POLE ESPOIR ont été transmises.

5. Finances :

La trésorerie du Comité s'élève 166.000€ sans les dette et créances diverses.

6. Questions diverses

- CLASSIQUE DES ALPES U19 : pour la sélection ultramarine, les comités concernés ont payé leur participation concernant l'encadrement sur place.
- Le Comité Directeur valide l'achat de radios : 40 postes fixes+ 10 portatives. Ce matériel pourra être prêté aux Clubs qui en feront la demande, avec une caution de 100€ par radio.

Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

- Un état des lieux du matériel du Comité est à faire. Un rappel sera fait aux Clubs emprunteurs, afin que les retours de matériel se fassent assez rapidement.
- Situation du MTT
 - En congé maladie jusqu'au 27/05 inclus
 - L'employé a fait une demande d'examen de reprise
 - Le rendez-vous avec INTERMETRA est prévu le 28/05 à 11h00
 - Pendant le dernier mois de congé maladie de l'employé, une demande de conciliation a été formulée au Comité par un avocat représentant monsieur MAILLOT.
 - La FFC a été tenue informée de cette démarche
 - Le Comité a répondu favorablement à une demande de Rdv avec le représentant de monsieur MAILLOT pour connaître leurs intentions.
- Pôle Espoir de La Réunion :
 - Après une ouverture de candidature, une liste de candidats a été transmise au CREPS pour validation :
 - 9 candidats retenus, 2 non retenus ;
 - Possibilité que les non retenus deviennent partenaires d'entraînement ;
 - 13 juin 2026 : présentation au CREPS du POLE ESPOIR CYCLISME.
 - Le Bureau travaille au recrutement de l'entraîneur.
- Information rénovation vélodrome :

Anthony CHEFIARE et Philippe DE COTTE ont été reçus par la nouvelle élue aux sports de la ville de St-Denis. Le CRCR sera sollicité pour proposer un projet de rénovation.
Ce sujet sera discuté à partir de début septembre.
- Dispositif local d'accompagnement :

Le processus est en cours. Les données/informations demandées ont été transmises. Des élus et les employés pourraient échanger avec une personne référente du dispositif afin de finaliser le diagnostic.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Secrétaire de séance,

Uldriss ARNASSALOM.

Présidente,

Karine DUDON.